

Dossier suivi par :
Sandrine DICHARRY
Service vie institutionnelle
(02 38 79 23 84)

Nos réf. : SD/AB

Orléans, le 20 février 2020

Objet : Réunion du Bureau - Convocation

Cher-e- Collègue,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la prochaine réunion du Bureau d'Orléans Métropole se tiendra le :

***Jeudi 27 février 2020 à 17 heures 45
Salle TREVISE 1 et 2 – Hôtel de Ville – Place de l'Etape - 45000 ORLEANS***

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion ou vous y faire représenter.

Vous trouverez ci-joints l'ordre du jour de cette séance et les rapports correspondants.

Les projets de délibérations sont accessibles (grâce à votre identifiant et votre mot de passe) sur PC à l'adresse suivante : https://idelibre.adullact.org/idelibre_client3/#/identification/ ou sur tablette/iphone/ipad en téléchargeant l'application I-delibre.

Les pièces annexes aux projets de délibérations pourront être consultées dans les bureaux du service vie institutionnelle d'Orléans Métropole, Hôtel de ville d'ORLEANS, 1er étage, bureau 139, tous les jours ouvrables de 9 h 00 à 11 h 15 et de 14 h 00 à 16 h 15.

Je vous prie d'agréer, Cher- e- Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Olivier CARRÉ
Président d'Orléans Métropole
Maire d'Orléans

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau

~~~~~

**Réunion du Bureau  
d'Orléans Métropole**

**le jeudi 27 février 2020 à 17 heures 45**

**Salle Trévisse 1**

**Ordre du jour**

Désignation du secrétaire de séance.

**VIE INSTITUTIONNELLE**

**M. le Président** n° 1 Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal de la séance du bureau du 30 janvier 2020.

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**M. SCHLESINGER** n° 2 Action foncière - Réserve foncière - Acquisition d'un terrain sis à Orléans rue des Montées et rue du Bois Girault.

**M. SCHLESINGER** n° 3 Action foncière - Développement économique - Commune de Boigny-sur-Bionne - Parc Technologique Orléans Charbonnière - ZAC 4 - Ilôt 2 - Lot C - Rue du Grand Bouland - Cession de terrain - Approbation du cahier des charges de cession de terrain - Promesse de vente et acte de vente à passer avec la société ETNO 45.

Fait à Orléans, le 20 février 2020

Olivier CARRE  
Président d'Orléans Métropole  
Maire d'Orléans